



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE LUNDI 17 FÉVRIER 2014

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le lundi 17 février 2014 à 20 h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Thierry Maheu, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Thierry Maheu et Mario Perron.

Est absent à cette séance monsieur le conseiller Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Monsieur Sylvain Boulianne, directeur général et Me Sophie Laflamme, greffière sont présents.

100-14 NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF SUR L'INTÉGRITÉ ET LA TRANSPARENCE

Il est PROPOSÉ par madame Louise Savignac APPUYÉE de monsieur André Camirand ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De retirer le présent point de l'ordre du jour.

101-14 NOMINATIONS - COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL; LE DÉVELOPPEMENT DURABLE; LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE

Il est PROPOSÉ par madame Louise Savignac APPUYÉE de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif sur le développement résidentiel, commercial et industriel; le développement durable; le développement récréotouristique :

Membres du Conseil :

- Monsieur David Lemelin, à titre de président;
- Monsieur Mario Arsenault, à titre de vice-président;



No de résolution
ou annotation

Membres citoyens :

- Monsieur Pierre Arcouette;
- Monsieur Luc Bourassa;
- Monsieur Yves Jutras;
- Monsieur Robert Roy;
- Monsieur Paul Labrecque.

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'au 16 février 2016. Nonobstant ce qui précède, la durée du mandat sera portée à un an, le cas échéant, à partir de l'entrée en vigueur du règlement modifiant à cet égard le règlement numéro 1168-04 concernant la formation de Comités (Commissions permanentes).

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.

102-14 NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF SUR LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, SPORTIVES, CULTURELLES ET COMMUNAUTAIRES

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur André Camirand ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mettre fin au mandat de monsieur Jean-Claude Boyer à titre de membre citoyen et de remercier ce dernier pour les services rendus à la Ville.

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif sur les activités récréatives, sportives, culturelles et communautaires :

Membres du Conseil :

- Monsieur David Lemelin, à titre de président;
- Monsieur Gilles Lapierre, à titre de vice-président;

Membres citoyens :

- Monsieur Raynald Girard;
- Monsieur Alain Livernois;
- Madame Marie-Claude Martineau;
- Monsieur Éric Garand.

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 16 février 2016. Nonobstant ce qui précède, la durée du mandat sera portée à un an, le cas échéant, à partir de l'entrée en vigueur du règlement modifiant à cet égard le règlement numéro 1168-04 concernant la formation de Comités (Commissions permanentes).



No de résolution
ou annotation

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes, sauf celle de monsieur Gilbert Roy aux termes de la résolution numéro 378-12.

103-14 NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF DE CIRCULATION ET SUR LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

De mettre fin au mandat de monsieur Louis Robert O'Connell et de remercier ce dernier pour les services rendus à la Ville.

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de madame Chantale Boudrias ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif de circulation et sur la sécurité des citoyens :

Membres du Conseil :

- Monsieur Thierry Maheu, à titre de président;
- Monsieur Gilles Lapierre, à titre de vice-président;

Membres citoyens :

- Monsieur Danis Séguin;
- Madame Geneviève Fradet;
- Monsieur Jocelyn Vachet.

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 16 février 2016. Nonobstant ce qui précède, la durée du mandat sera portée à un an, le cas échéant, à partir de l'entrée en vigueur du règlement modifiant à cet égard le règlement numéro 1168-04 concernant la formation de Comités (Commissions permanentes).

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.



No de résolution
ou annotation

104-14 NOMINATIONS – COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur Mario Perron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité de l'agriculture :

Membres du Conseil :

- Madame Chantale Boudrias, à titre de présidente;
- Monsieur André Camirand, à titre de vice-président;

Membres citoyens agriculteurs :

- Monsieur Jean-Guy Villeneuve;
- Monsieur Daniel Robidoux;
- Monsieur René Lefebvre;
- Monsieur Guy Hébert;
- Monsieur Gilles Paquin.

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 16 février 2016. Nonobstant ce qui précède, la durée du mandat sera portée à un an, le cas échéant, à partir de l'entrée en vigueur du règlement modifiant à cet égard le règlement numéro 1168-04 concernant la formation de Comités (Commissions permanentes).

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.

105-14 NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF RESPONSABLE DES QUESTIONS RELATIVES AUX AÎNÉS

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur David Lemelin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif responsable des questions relatives aux aînés :

Membres du Conseil :

- Madame Louise Savignac, à titre de présidente;
- Monsieur Mario Arsenault, à titre de vice-président;

Membres citoyens :

- Madame Lise Fortier;
- Monsieur Eugène Guimond;
- Monsieur Paul Dufresne;
- Madame Diane Parent.



No de résolution
ou annotation

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 16 février 2016. Nonobstant ce qui précède, la durée du mandat sera portée à un an, le cas échéant, à partir de l'entrée en vigueur du règlement modifiant à cet égard le règlement numéro 1168-04 concernant la formation de Comités (Commissions permanentes).

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.

106-14 NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF DE PLANIFICATION FINANCIÈRE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Il est PROPOSÉ par madame Louise Savignac APPUYÉE de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif de planification financière et d'administration générale :

Membres du Conseil :

- Monsieur Thierry Maheu, à titre de président;
- Monsieur André Camirand, à titre de vice-président;

Membres citoyens :

- Monsieur Jacques Perreault;
- Monsieur Robert Dupuis;
- Monsieur Stéphane Corriveau.

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 16 février 2016. Nonobstant ce qui précède, la durée du mandat sera portée à un an, le cas échéant, à partir de l'entrée en vigueur du règlement modifiant à cet égard le règlement numéro 1168-04 concernant la formation de Comités (Commissions permanentes).

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.



No de résolution
ou annotation

107-14 NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF SUR LES SERVICES
ET LES COMMUNICATIONS AUX CITOYENS(ES)

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur André Camirand ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer les personnes suivantes à titre de membre du comité consultatif sur les services et les communications aux citoyens(es) :

Membres du Conseil :

- Madame Chantale Boudrias, à titre de présidente;
- Monsieur Mario Perron, à titre de vice-président;

Membres citoyens :

- Monsieur Jean-Sébastien Dupont;
- Monsieur Yvon Boivin;
- Madame Diane Beauvais.

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'au 16 février 2016. Nonobstant ce qui précède, la durée du mandat sera portée à un an, le cas échéant, à partir de l'entrée en vigueur du règlement modifiant à cet égard le règlement numéro 1168-04 concernant la formation de Comités (Commissions permanentes).

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.

108-14 NOMINATIONS – COMITÉ DE LIAISON LAFARGE

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de monsieur Thierry Maheu ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer monsieur Mario Arsenault à titre de membre du Conseil siégeant sur le comité de liaison Lafarge et de nommer monsieur David Lemelin à titre de substitut.

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.



No de résolution
ou annotation

109-14 NOMINATIONS – COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE
PERMIS DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal, en vertu du règlement numéro 1167-04 concernant l'interdiction de démolir certains immeubles, a créé un Comité d'étude des demandes de permis de démolition ;

CONSIDÉRANT que le principal mandat de ce Comité est d'analyser et de se prononcer sur les demandes de permis de démolition présentées à l'égard de certains bâtiments protégés en vertu du règlement numéro 1167-04 ;

CONSIDÉRANT que ce Comité est formé de trois (3) membres du Conseil ;

Il est PROPOSÉ par monsieur André Camirand APPUYÉ de monsieur David Lemelin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que les personnes suivantes soient nommées à titre de membre du Comité d'étude des demandes de permis de démolition :

- Monsieur Thierry Maheu;
- Monsieur Mario Perron;
- Monsieur Gilles Lapierre;

Lesdits membres sont donc par la présente nommés pour une période de un (1) an, soit jusqu'au 16 février 2015.

Les présentes nominations des membres du Conseil demeurent cependant conditionnelles à ce que ces derniers conservent leur poste au sein du Conseil municipal.

Les présentes nominations remplacent toutes les nominations précédentes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est par la suite procédé à une période de questions.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière



No de résolution
ou annotation

